

COMPTE RENDU DU POINT D'ÉTAPE DE COORDINATION NATIONALE **VENDREDI 18 JUIN 2021**

Ce vendredi 18 juin s'est tenue une réunion de coordination nationale de l'Éducation par téléphone. Les témoignages ont attesté du degré de chaos atteint dans cette session du baccalauréat. La réunion a permis notamment de faire le point sur les actions et AG qui se sont tenues dans le cadre de la grève du bac 2021.

Des conditions de passation et de correction absolument chaotiques

Contre vents et marées, le ministère Blanquer a tenu à maintenir les épreuves terminales de philosophie et de lettres, ainsi que les épreuves du grand oral, dans le seul but de légitimer sa réforme inégalitaire du baccalauréat.

À ce jour, il règne toujours une grande cacophonie dans les convocations pour les épreuves du Grand Oral. Dans un grand nombre d'académies, aucune réserve n'a été prévue par les DEC (ou par le SIEC pour l'Île-de-France) pour remplacer les examinateurs absents ! Des enseignants de collège, des professeurs d'EPS, des professeurs-documentalistes sont en revanche convoqués pour faire passer ces épreuves.

En philosophie et en lettres, les conditions de correction sont particulièrement déplorables. En philosophie, le ministère a inventé le principe d'une note d'examen qui ne sera pas prise en compte si la moyenne de contrôle continu de l'élève est supérieure. Outre le temps de correction extrêmement court (7 jours ouvrés en tenant compte des réunions d'entente d'harmonisation), la numérisation permettra d'ajouter des copies « au fil de l'eau » aux correcteurs. En Lettres, la multiplication des sujets conduit à une surcharge de travail considérable pour les collègues, outre les contraintes imposées par la numérisation. De plus, une grande confusion règne dans les listes d'œuvres pour les oraux.

Ce chaos généralisé est la conséquence de l'incurie du ministère dans la gestion de la crise sanitaire, son refus d'un cadrage national des demi-jauges conduisant à des inégalités entre élèves, puis sa tentative d'aménagement en catastrophe des épreuves suite à la mobilisation lycéenne de mai dernier. C'est surtout la conséquence désastreuse de l'application des réformes Blanquer. Nous réaffirmons notre revendication d'abandon des réformes Blanquer, et du rétablissement d'un baccalauréat national, anonyme, terminal et réellement égalitaire.

Face au chaos des réformes Blanquer, les personnels résistent et organisent la grève et la mobilisation partout en France !

Le jeudi 17 juin a été un jour de grève des surveillances des épreuves de philosophie et de lettres du baccalauréat général et technologique.

Des rassemblements ont eu lieu le 17 juin aux rectorats de Bordeaux et Grenoble, ainsi qu'au Ministère en Île-de-France à l'appel des intersyndicales de Paris et Versailles et de l'AG interdisciplinaire d'Île-de-France.

À Lille, le mercredi 16 juin, un rassemblement s'est tenu pour protester contre les conditions déplorables de passation des baccalauréats général, technologique et professionnel.

Le même jour, à Clermont-Ferrand, un rassemblement d'envergure nationale a eu lieu, réunissant 300 personnes, avec des représentants nationaux de l'intersyndicale SNES - CGT - SUD - FO -

UNEF, et des délégations de grévistes de différentes régions (notamment d'Île-de-France et de Bordeaux), pour soutenir les collègues condamnés à des amendes délictuelles avec inscription au casier judiciaire pour leur rassemblement organisé le 18 janvier 2020 devant le lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Lors de ce rassemblement ont été également abordées les conditions de passation du baccalauréat de la session 2021.

Des AG ont eu lieu dans différentes villes.

À Bordeaux :

L'AG d'une quarantaine de personnes (30 en « présentiel » et 10 en « distanciel », majoritairement en philosophie) a permis de faire le point sur les convocations pour le grand oral et les conditions de correction des épreuves de philosophies et de lettres.

La délégation reçue le matin au rectorat a rapporté que la DEC a avoué qu'il y avait beaucoup de désistements parmi les personnels convoqués pour le Grand Oral et qu'elle rencontrait beaucoup de difficultés pour trouver des remplaçants. Elle n'a pas encore pu réfléchir et éditer les convocations de jurys et sous-jurys.

L'AG a revoté la grève du Grand Oral, a décidé la création d'un **Google Form pour mettre en lien les jurys du Grand Oral**.

Elle a décidé d'une réunion de **contre-commission d'entente des correcteurs de philosophie** à distance afin de se mettre d'accord sur les actions à mener sur les copies. Cette réunion, qui s'est tenue le lendemain 18 juin en lieu et place de la réunion d'entente officielle à distance, a rassemblé 70 collègues (soit la moitié des correcteurs de philosophie) et appelé les correcteurs à **télécharger, imprimer les copies, se déconnecter, et à ne retourner sur Santorin que pour rentrer les notes et appréciations au moment que le correcteur jugera opportun**.

De plus, la quasi totalité des coordinateurs de philosophie a démissionné de cette fonction.

À Strasbourg :

L'AG a appelé les correcteurs de philosophie à **ne pas corriger les copies tests, à télécharger et imprimer les copies, puis à se déconnecter et à rentrer les notes et appréciations le 29 juin**.

À Aix-Marseille :

L'AG a réuni une quarantaine de collègues de philosophie, a appelé les correcteurs à **ne pas ouvrir Santorin** pour refuser la numérisation, et a appelé les examinateurs du Grand Oral à les rejoindre dans la mobilisation. Elle a de plus produit des argumentaires en direction des collègues convoqués au Grand Oral et en direction des parents d'élèves.

Un rassemblement aura lieu lundi 21 juin à 8h au rectorat à Aix-en-Provence pour soutenir l'audience des correcteurs de philosophie, et des AG auront lieu tous les jours à la Bourse du Travail de Marseille.

À Grenoble :

L'AG des correcteurs de philosophie a rassemblé une trentaine de collègues et a voté la **grève des corrections**.

À Amiens :

Lors des commissions d'entente en « présentiel », une **motion** a été signée par 55 collègues. L'AG a rassemblé 25 collègues malgré les circonstances, et a décidé d'appeler à reprendre les 48 heures manquantes pour corriger, c'est-à-dire de **se fixer le délai de correction du vendredi 2 juillet à 16h**.

À Dijon :

Les correcteurs de philosophie ont tenu une AG avant les réunions d'entente. La **motion** adoptée dénonce la mascarade du bac Blanquer, les conditions de passation et de correction et d'évaluation de l'épreuve, et demande le rétablissement d'un diplôme fondé sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. Cette motion a été signée par 95 % des professeurs de philosophie présents.

Une partie des présidents de commission a démissionné avant même la tenue des commissions.

En Île-de-France :

L'AG en « présentiel » a réuni une cinquantaine de personnes de 25 établissements, dans lesquels on a constaté des taux de grève des surveillances souvent significatifs ; un représentant de l'APSES de Créteil est également intervenu.

A été adoptée la **grève du Grand Oral, à commencer par le lundi 21 juin**, premier jour des épreuves, avec la tenue de **rassemblements de grève visibles devant quelques établissements**, et tenue d'une **AG de grève du Grand Oral** l'après-midi.

Il a aussi été décidé d'une **réunion des correcteurs de philosophie et de lettres** afin de discuter des modalités concrètes d'action sur les corrections, au vu des scandaleuses d'organisation entre les 3 académies d'Île-de-France.

En philosophie, **la majorité des coordinateurs l'académie de Créteil (23 sur 54) ont démissionné** par une lettre à l'inspection.

Les associations disciplinaires :

Au niveau national, l'APPEP dénonce les conditions de passation et de correction de l'épreuve de philosophie, et « *invite d'ores et déjà les correcteurs à se préparer à faire figurer sur chaque copie d'examen la mention suivante : « La présente note est produite dans les conditions de la session 2021 du baccalauréat qui empêchent toute évaluation respectueuse des élèves », et à faire figurer dans l'appréciation elle-même la note qu'ils attribueront à la copie.* » Elle refuse les corrections dématérialisées sur Santorin et demande l'annulation de l'épreuve du Grand Oral.

L'APSES, de son côté, déclare : « *L'épreuve de grand oral, en l'état, doit être supprimée et remplacée par une épreuve évaluant l'oral autrement, dans une optique formatrice, émancipatrice et juste. Contre cette session de baccalauréat placée sous le sceau de l'inégalité et de l'arbitraire, l'APSES appelle les collègues à s'inscrire dans toutes les mobilisations collectives contre ce Grand Oral, y compris la grève.* »

Décisions de la réunion de coordination nationale de l'Éducation du vendredi 18 juin

Compte tenu de ces remontées d'Assemblées Générales, nous réitérons notre appel à la **grève du Grand Oral, à commencer par le lundi 21 juin**, date importante du premier jour des épreuves ;

En ce qui concerne spécifiquement les corrections de Lettres et Philosophie :

- nous invitons les collègues, comme les AG de Bordeaux et Strasbourg, à **télécharger les copies sur Santorin, les imprimer dans leur établissement, se déconnecter de Santorin, se réunir en AG les derniers jours pour décider du moment opportun pour renseigner les notes et appréciations** ;
- nous soutenons le mouvement de **démission des coordinateurs de discipline** et appelons à l'amplifier.

De manière générale, pour les collègues de toutes disciplines, qu'ils soient convoqués ou non, nous appelons à :

- **dans toutes les réunions à venir, qu'elles soient en « présentiel » ou en « distanciel »** (commissions d'entente, d'harmonisation, sous-jurys de délibération, etc.), débattre, **faire voter des motions, et quitter collectivement ces réunions pour organiser des AG des collègues** (soit en quittant la salle pour se réunir en AG, soit en envoyant le lien dans le chat pour une « contre-visio ») ;
- **interpeller les médias, les inspections, les syndicats et associations disciplinaires**, pour mettre en lumière les conditions d'organisation et de passation des épreuves, et pour faire connaître toute action des personnels ;
- **organiser des caisses de grève locales**, d'établissements et régionales, afin de prendre en charge collectivement le coût de la grève des collègues concernés par des convocations.

Nous rappelons enfin que :

- tous les syndicats ont déposé des préavis de grève jusqu'à la fin de l'année ;
- on peut se mettre en grève à tout moment de la journée ;
- la quasi totalité des associations et syndicats demande l'abandon du Grand Oral ;
- la CGT Educ'action et le SNETAP-FSU appellent à la grève du Grand Oral.

Un prochain point de coordination nationale de l'Éducation se tiendra **mercredi 23 juin à 20h en conférence téléphonique**, afin de faire le point sur la mobilisation et de centraliser les décisions d'Assemblées Générales :

- **Téléphone : 07 55 50 07 79**
- **Code d'accès : 85 79 80 #**